



BTSA TECHNICO-COMMERCIAL PRODUITS DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS

DÉBOUCHÉS

- Techniciens responsables de l'approvisionnement des industries de premières transformations (exploitations forestières, scieries, papeteries, trancheurs...), et deuxième transformation (parqueterie, charpentes...)
- Techniciens chargés de la vente des produits de la filière forêt bois dans une scierie, une coopérative forestière, un négoce de bois ou autre organismes forestiers
- Poursuite d'études : licence et master

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est accessible par la voie de la formation professionnelle continue aux candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeurs d'emploi.

Avant l'entrée en formation, les candidats doivent justifier :

- Soit, en priorité, d'un BTSA Gestion Forestière
- Soit d'un autre diplôme de niveau 3 (Bac + 2), après délibération de la commission d'admission de l'établissement

Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.

L'admission est prononcée à la suite de l'étude du dossier de candidature et d'un entretien individuel qui permettent d'évaluer les capacités, la motivation et le projet professionnel du candidat.

CONDITIONS MATÉRIELLES

Selon la situation du candidat (demandeur d'emploi, salarié, intérimaire, travailleur non salarié...)

- La rémunération au titre de la formation professionnelle est possible (Etat, Conseil Régional, Pôle Emploi, Fongécif...) selon la réglementation en vigueur
- Le coût de la formation peut être pris en charge en partie ou totalité par les organismes concernés selon la réglementation en vigueur
- Une partie des frais de transport, de repas et d'hébergement peut également être prise en charge par les organismes concernés selon la réglementation en vigueur

ORGANISATION ET DURÉE DE LA FORMATION

Durée de la formation

- Au total : 10 mois de septembre à juin
- Au centre de formation : 770 heures réparties sur 22 semaines
- En entreprise : 700 heures réparties sur 20 semaines par périodes de 2 ou 3 semaines

Les taux de placement sont bons. Les stagiaires peuvent faire valoir des arguments en matière de compétence et d'expérience professionnelle.



Les candidats ayant un passé professionnel dans la filière forêt-bois sont un public prioritaire de la formation.

La formation est également ouverte à des personnes en reconversion motivées par la commercialisation du bois.



La restauration et l'hébergement sont possibles au centre.

Possibilité de parcours de formation individualisée après évaluation des acquis professionnels et scolaires.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation en 1 an est adapté au public déjà titulaire d'un bac + 2 : seule la formation technique, économique et commerciale est réalisée.

Cette formation est organisée en modules et comprend :

➔ **Des modules communs à tous les BSTA technico-commerciaux**

- Économie de l'entreprise
- Gestion
- Mercatique
- Relations commerciales
- Langue vivante 1 technique et commerciale

➔ **Des modules spécifiques au champ professionnel « produits de la filière forêt et bois »**

- Connaissance des produits
- Mobilisation des produits forestiers
- Économie forestière
- Projet commercial et actions professionnelles
- Accompagnement du projet personnel et professionnel

➔ **De la formation en milieu professionnel**

- Les périodes en entreprise de la filière forêt-bois permettent de développer des compétences dans un contexte professionnel. Elles donnent lieu à la réalisation d'actions professionnelles. Ces actions sont présentées et évaluées à l'oral en épreuve terminale.

Un voyage d'étude à l'étranger d'une semaine est organisé chaque année.

Voyages déjà réalisés : Allemagne, Québec, Espagne, Finlande, Suède, Belgique, Roumanie, Autriche...

ÉVALUATION / VALIDATION

Brevet de Technicien Supérieur Agricole : BTSA «Technico-commercial, Produits de la Filière Forêt Bois», diplôme national de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le diplôme est obtenu :

- ➔ d'une part en cours de formation en contrôle continu (CCF) et sous contrôle d'un jury
- ➔ d'autre part, par une évaluation terminale constituée de 2 épreuves orales (négociation commerciale et présentation d'actions professionnelles réalisées en entreprise de stage)

Les candidats, déjà titulaires d'un diplôme de niveau 3, sont dispensés des épreuves de tronc commun.

Cette formation adaptée permet aux candidats d'obtenir la double compétence gestion forestière et activités commerciales au sein de la filière forêt-bois.

Les périodes dans une entreprise du secteur permettent au stagiaire d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles.

Cette expérience peut faciliter l'insertion dans la filière.



L'évaluation terminale se déroule dans un centre d'examen autre que le centre de formation.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CFPPA de CHATEAUFARINE
10, rue François Villon
BP 65809 - 25058 BESANCON CEDEX 05
Tél : 03 81 41 96 40 - Fax : 03 81 41 96 50
chateaufarine.educagri.fr
formations-metiers.com

